

L'impact de la recherche appliquée en milieu scolaire: Quelques considérations préliminaires*

Manuel Crespo
université de montréal

L'utilité de la recherche appliquée pour l'élaboration et l'évaluation des politiques est souvent mise en doute par les chercheurs et les administrateurs, et cela pour des raisons différentes. Cette note de recherche essaie de cerner les caractéristiques des recherches qui ont influencé efficacement les politiques scolaires. L'analyse de 60 projets de recherche d'une grande commission scolaire urbaine du Québec, desservant des francophones et des anglophones, a permis de constater l'importance du processus de production et d'appropriation des résultats de la recherche. Les recherches fructueuses répondaient à des besoins identifiés, avaient un mandataire reconnu dans la hiérarchie, étaient élaborées en collaboration avec les intéressés, et leur diffusion tenait compte des différentes catégories d'utilisateurs éventuels.

The usefulness of applied research in policy development and evaluation is often contested, for different reasons, by both researchers and administrators. The goal of this article is to delimit the characteristics of research which has actually been incorporated into educational policies. The analysis of 60 research projects undertaken in a large urban school board, located in the Province of Québec, serving both Francophone and Anglophone students, has made it possible to note the importance of the way in which research is produced and adapted to the circumstances at hand. The research which was fruitful, in terms of use, met identified needs, involved a person having a recognized position in the educational hierarchy, was planned in collaboration with the interested parties, and was distributed taking into account the different types of possible users.

Contrairement à la recherche fondamentale, la recherche appliquée¹ a des visées de transformation. Son principal objectif n'est pas de "prouver" des assertions, mais de décrire et d'expliquer la réalité pour la modifier ou d'effectuer un retour réflexif sur l'intervention humaine dans divers processus sociaux, économiques, administratifs, pédagogiques, etc. Selon Rossi, Wright, et Wright (1978), on peut distinguer cinq types de recherche appliquée: estimation de paramètres, analyse de descripteurs du système, explication (modélage) des phénomènes sociaux, évaluation des politiques en vigueur, et expérimentation sociale.

L'estimation de paramètres consiste à déterminer, selon des procédures statistiques adéquates, les valeurs dans la population de variables pertinentes à une organisation donnée: taux de chômage, moyenne des salaires, taux d'absentéisme, ou d'abandon scolaire. Il s'agit d'une distri-

* Version modifiée d'une communication présentée au Congrès annuel de la Société Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, Saskatoon, juin 1979.

bution univariée avec souvent des regroupements particuliers selon la région, l'âge, le sexe, etc. Lorsqu'on analyse des descripteurs du système, on ajoute une dimension qualitative, à la simple estimation statistique; on essaie aussi de tracer les interrelations multiples des descripteurs (e.g., décroissance des effectifs, services offerts et taux de réussite aux examens). L'explication des phénomènes sociaux suit la ligne classique de la recherche déductive ou inductive — en gardant, évidemment, le "biais" de l'application. L'évaluation des politiques est peut-être le genre le plus connu de la recherche appliquée. Essentiellement, l'évaluation des politiques porte un jugement sur l'adéquation entre les moyens utilisés par une organisation et les buts visés. Ce type de recherche pose beaucoup de problèmes en éducation en raison de la difficulté de mesurer les intrants et extrants spécifiques. Finalement, l'expérimentation sociale est un instrument d'exploration d'avenues de changement. Elle se distingue de la recherche évaluative par une plus grande rigueur méthodologique, par un plus grand contrôle des variables analysées et par une capacité de généralisation de ses hypothèses.

Les économistes, les psychologues, les sociologues, et les spécialistes de l'éducation se sont depuis toujours préoccupés de recherches appliquées. Aux Etats-Unis, les débuts de la sociologie sont intimement liés à une certaine "croisade" ayant pour but l'amélioration des conditions sociales (Oberschall, 1972). Au Québec, jusqu'à tout récemment, l'intérêt pour la recherche orientée vers des politiques en matière d'éducation était rare, pour ne pas dire inexistant. La première pièce importante de sociologie appliquée à l'éducation pourrait bien être le Rapport Parent (Gouvernement de Québec, 1964). Depuis lors, même si l'on ne peut pas encore parler de préoccupation majeure parmi les sociologues en milieu universitaire, on assiste ici et là à des initiatives dans le sens de la recherche orientée, dont la plus connue est, sans doute, celle du groupe ASOPE.²

En dehors du milieu universitaire et en marge des publications des revues spécialisées, des dizaines de rapports — de qualité inégale, il est vrai — ont été élaborés pour le compte du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)³ et pour certaines commissions scolaires, notamment la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), le Bureau des Ecoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM) et, dans une moindre mesure, la Commission scolaire catholique de Québec (CSCQ) et la Commission scolaire régionale de Chambly (CSRC).

Revenant au milieu universitaire, on y entend souvent que les Commissions scolaires exigent de plus en plus, comme condition d'accès à leur clientèle, l'implication du chercheur dans leurs projets concrets de recherche. Les commissions scolaires semblent réticentes à se prêter comme champ d'étude et d'expérimentation à des chercheurs universitaires et à des étudiants en quête d'un terrain pour fins de diplôme. Cette réticence serait justifiée: A la CECM, par exemple, dans les cinq dernières années, plus de 250 projets venant de chercheurs externes (principalement pro-

fesseurs d'université et étudiants gradués) ont été autorisés et seulement quelques-uns s'intégraient dans les préoccupations de ce grand organisme. Les administrateurs, notamment les principaux d'école, jugent de plus, à tort ou à raison, que les résultats des recherches ne justifient pas le dérangement occasionné aux élèves. Aussi, quelques-uns parmi eux ont même décidé de fermer complètement les portes aux chercheurs extérieurs, sauf si les objectifs poursuivis par la recherche avaient une utilité prévisible pour le milieu scolaire immédiat. Ainsi, les chercheurs universitaires semblent re-découvrir la pertinence de la recherche appliquée, peut-être forcés qu'ils sont d'effectuer des compromis pour garder l'accès aux clientèles scolaires.⁴

Cette étude s'intéresse à certains aspects de la recherche appliquée, effectuée principalement pour des organisations scolaires par des chercheurs externes (universitaires ou non) engagés par contrat, ou, dans le cas d'organisations scolaires de grande taille, par des chercheurs intégrés à une unité administrative de l'organisation. Avant de présenter l'objet plus spécifique de l'étude et sa méthodologie, il est utile de présenter quelques données touchant la recherche dans les commissions scolaires du Québec.

Depuis 1975, le Ministre de l'Éducation du Québec, par son service de recherche et d'expérimentation,⁵ a investi annuellement environ 1,1 million de dollars en subventions aux commissions scolaires pour fins de recherche. Bien qu'en termes absolus le montant des subventions n'ait pas diminué, il ne cesse de diminuer en termes relatifs, compte tenu de l'inflation. En 1979-80, le MEQ subventionnera 80 projets, dont la moitié sont des projets mis en marche l'année précédente. Notons que, chaque année, le MEQ reçoit entre 130 et 150 demandes de subvention pour un montant approximatif de 3 millions de dollars.

La distribution des projets de recherche subventionnés selon le type de commission scolaire est intéressante. En 1976-77, les commissions scolaires intégrées (primaire et secondaire) et les commissions scolaires régionales (secondaire seulement) conduisaient un pourcentage semblable de projets subventionnés, soit 41% et 45% respectivement, alors que les commissions scolaires locales (primaire seulement) n'en conduisaient que 14%. Ces données sont d'autant plus intéressantes que les commissions scolaires locales formaient environ 70% de toutes les commissions scolaires et desservaient environ 34% de la clientèle étudiante, alors que les commissions scolaires intégrées et les commissions scolaires régionales formaient environ 8% et 21% de toutes les commissions scolaires et desservaient environ 36% et 30% de la clientèle étudiante respectivement (cf. Morin & Ross, 1978, p. 15).

En plus des subventions du MEQ, les grandes commissions scolaires du Québec octroient, à même leurs fonds, des contrats de recherche inadmissibles au programme. Il est très difficile d'obtenir des données adéquates concernant les dépenses non-subventionnées de recherche dans

toutes ces commissions scolaires. A la CECM, on estime à environ \$150,000 les sommes investies en 1977-78 pour la recherche, en plus des quelque \$100,000 qu'elle reçoit annuellement du programme du MEQ. La Commission scolaire régionale de Chambly a reçu pour l'année 1978-79, environ \$125,000 du MEQ. A ce montant, s'ajoute environ \$180,000 que, selon le directeur de la recherche, la commission scolaire a dépensé pendant la même période.⁶

Le montant des subventions du MEQ aux commissions scolaires est équivalent au montant que le programme FCAC (Formation de chercheurs et action concertée) du Ministère de l'éducation consacre à la recherche en éducation. Il faut remarquer, enfin, que le montant de 1,1 million de dollars du programme de subventions aux commissions scolaires n'inclut pas la recherche du Ministère dans les commissions scolaires.

L'objet de cet article n'est cependant pas de discuter du financement de la recherche dans les commissions scolaires. Les données citées se voulaient une indication des ressources mises à la disposition des commissions scolaires. On voulait plutôt amorcer une réflexion, à partir d'une étude de cas, sur les liens entre la recherche produite dans les commissions scolaires et les politiques éducatives élaborées par celles-ci. La recherche conduite dans les commissions scolaires a-t-elle un impact repérable dans le système scolaire? Existe-t-il un lien entre la recherche et l'implantation des changements préconisés? Quelles sont les caractéristiques des recherches dont les résultats ont eu une influence réelle sur la formation et l'implantation de politiques dans le système scolaire?

METHODOLOGIE

Les données principales de l'étude proviennent de l'analyse qualitative de l'impact de 60 projets de recherche, conduits entre 1974 et 1979, dans une commission scolaire intégrée de grande taille ($n = 130,000$ élèves), située en milieu urbain québécois, desservant à la fois une clientèle francophone et anglophone.

Pour effectuer l'analyse des projets, on a pris en considération certaines de leurs caractéristiques que le milieu scolaire local jugeait importantes dans l'évaluation de leur impact. Ainsi, après avoir déterminé le genre de problèmes étudiés (administratif, pédagogique, social), on a tenu compte de *l'envergure* des projets, c'est-à-dire, du niveau des ressources employées et de l'étendue de la problématique (intra ou trans-service)⁷ ainsi que de *l'ampleur* des recommandations découlant des projets.

La question de l'envergure aux deux plans mentionnés était un sujet de controverse dans les milieux concernés. On affirmait, par exemple, qu'une commission scolaire ne devait pas entreprendre des recherches longitudinales ou des recherches centrées sur des problèmes à caractère trop vaste, tels que, par exemple, les extrants des interventions en milieux défavorisés ou les déterminants de l'inadaptation scolaire. Ces réticences

étaient d'autant plus fortes que les résultats des analyses risquaient de dépasser largement le cadre des responsabilités strictes du service en charge du secteur recherche. Vu le nombre restreint de projets, les aspects mentionnés ont servi de paramètres à une analyse qualitative sans aller à des comparaisons quantitatives poussées.

La cueillette des données s'est effectuée au moyen d'entrevues non-structurées ($n = 50$) auprès de responsables administratifs de plusieurs niveaux hiérarchiques, de chercheurs impliqués et d'une partie du personnel concerné par les recherches (principaux d'école, enseignants et professionnels non-enseignants). La cueillette s'est étalée sur une période d'une année, alors que l'auteur était chercheur senior dans la même organisation scolaire. A cette époque, la commission scolaire était engagée dans la restructuration de ses services pédagogiques. Bien que la place de la recherche dans l'organisation ne faisait pas partie du mandat du comité *ad hoc* de restructuration, on s'est néanmoins intéressé aux implications de la recherche pour l'organisation.⁸ Ainsi, en plus des entrevues formelles, cet article a comme arrière-fond beaucoup de discussions informelles sur la recherche, non seulement à l'occasion de rencontres diverses avec les membres du comité, mais aussi avec plusieurs agents d'éducation de différents niveaux.

IMPACT DE LA RECHERCHE APPLIQUEE

Parmi les problèmes identifiés, touchant la recherche appliquée, celui du manque de résultats concrets, c'est-à-dire, celui de son impact, est certainement un des plus importants. Plusieurs répondants posaient carrément la question de l'utilité de la recherche, constatant que les différentes recherches n'aboutissaient qu'à la production d'autres recherches! Sur le plan objectif, ils avaient raison puisque seulement 20% des projets ($n = 12$) analysés avaient abouti à des actions concrètes dans le milieu scolaire (élaboration de politiques, confirmation ou mise en question des interventions, changements organisationnels, pédagogiques, relationnels, etc.). Il faut dire aussi que certains changements introduits à partir de ces recherches (nouveaux programmes, modification des interventions en cours, etc.) étaient plutôt mineurs.

L'impact d'une recherche est évalué de manière assez grossière par l'influence de l'étude effectuée pour le compte de l'organisation sur une action concrète entreprise dans le milieu. Dans quelques cas, on pouvait repérer précisément l'action dans le milieu (e.g., suppression d'un programme particulier: maternelle cinq ans plein temps en milieux défavorisés). Dans d'autres cas, la recherche aboutissait à une remise en question, par le milieu concerné, de pratiques administratives ou pédagogiques *sans* qu'un changement concret n'intervienne à court terme (e.g., évaluation de pratiques face à l'éducation d'élèves handicapés). Ces cas montrent des recherches qui, dans un certain sens, ont été "fructueuses" pour le

milieu scolaire: Elles ont contribué à une meilleure connaissance de la réalité scolaire et ont servi à indiquer, parfois indirectement, des voies de développement. On emploie donc, ici, le concept d'impact d'une manière très large. Il est sûr que, dans une étude plus poussée, on devrait opérationnaliser plus adéquatement ce concept.

La distance entre recherche et implantation est donc réelle; les explications de cette distance diffèrent cependant selon les chercheurs et les administrateurs. Du côté des chercheurs internes, on déplore le peu de crédit que souvent les administrateurs accordent aux conclusions des recherches. Les chercheurs affirment que, étant donné que les interventions sur le terrain ne sont généralement pas conçues pour être soumises à une évaluation rigoureuse, on doit alors se contenter d'analyses transversales (Rossi & Wright, 1977; Rossi & Wright, 1978). Les conclusions de ces recherches restent souvent problématiques. Les chercheurs sentent aussi le poids des politiques en cours: En entrevue, ils ont souvent exprimé l'impression que les recherches n'avaient pour but que de prouver que les interventions déjà choisies étaient les meilleures. Dans le cas des recherches explicatives (le troisième type de Rossi, Wright, & Wright, 1978), les chercheurs croient que leurs conclusions sont mises en application seulement si elles ne contredisent pas les opinions des administrateurs.⁹

Les administrateurs se défendent, par contre, de vouloir imposer des carcans aux chercheurs. Selon eux, beaucoup de résultats des recherches n'ont aucune prise sur la réalité (Davis, 1975), soit parce que les variables significatives échappent à la manipulation (exemple: statut socio-économique, désorganisation familiale, Q.I.), soit parce que le lien entre "cause" et "effet" est trop ténu. Les administrateurs affirment aussi que plusieurs recherches cachent des prises de position idéologiques des chercheurs, ou encore, que leurs conclusions ne sont pas réalistes. Enfin, le langage hautement technique employé dans plusieurs rapports ne les prédispose pas à l'utilisation des recherches car trop souvent les administrateurs arrivent à peine à comprendre les principaux développements (Lazarsfeld & Greitz, 1975, p. 155).

L'explication la plus appropriée du hiatus entre recherche et application se trouve, peut-être, quelque part entre les positions respectives des administrateurs et des chercheurs. Mais, pour rendre compte de cette discontinuité plus adéquatement, il faudrait peut-être chercher une autre explication — que les analyses tendent à accréditer — dans le processus qui préside à la conception et à l'élaboration de la recherche, au mandat qui la fait naître, à la diffusion et à l'appropriation des résultats obtenus. Signalons que le mot "processus" est choisi à dessein car, en recherche appliquée, les différents points qu'on vient de noter sont interreliés. Comme on le verra plus loin entre la formulation de besoins et l'appropriation et l'utilisation de la recherche, il existe des liens étroits qui n'ont pas été toujours respectés, ce qui pourrait expliquer en partie l'impasse dans laquelle se trouvent maintes recherches appliquées.

Conception et élaboration de la recherche

Lorsqu'on compare les recherches qui ont abouti à des changements concrets, même modestes, avec celles dont l'impact n'est pas identifiable, on s'aperçoit que ces dernières ont été souvent des recherches d'envergure. Parmi ces recherches, on en trouve quatre qui étaient tellement générales, avaient comme cibles tellement d'agents,¹⁰ que finalement elles n'ont eu de prise sur personne. Il est même arrivé que le service pédagogique dont dépendait l'unité de recherche, s'est fait accuser d'outrepasser ses fonctions. Par contre, à l'exception d'une recherche portant sur l'évaluation des maternelles en milieux socio-économiquement faibles, la plupart des recherches qui ont eu de l'impact étaient des recherches bien circonscrites.

Toutefois, l'envergure de la recherche ne serait pas un obstacle en soi à l'efficacité de la recherche. De l'avis de plusieurs personnes interviewées, une grande organisation scolaire peut "se payer" des recherches d'envergure d'autant plus qu'elle exerce souvent un rôle d'avant-garde dans plusieurs domaines. Si certaines études d'envergure de cette organisation scolaire n'ont pas eu les effets escomptés, c'est parce que, affirme-t-on, l'on avait escamoté un maillon dans le processus de production de la recherche. Plusieurs personnes interviewées ont affirmé que la raison principale du demi-échec de ces recherches réside dans l'absence d'échanges suivis avec les principaux intéressés, tant lors de la conception que tout au long de la réalisation de ces recherches. Pour être efficace, la recherche appliquée ne devrait donc pas se développer à vide, mais en relation avec ceux qui auront à en bénéficier. Notons que cette opinion est partagée indistinctement par les différentes catégories de répondants. Plusieurs recherches importantes de cette organisation scolaire furent développées en vase clos, les utilisateurs éventuels étant pratiquement exclus de leur élaboration. L'impact limité de ces recherches est interprété comme la conséquence inévitable de l'absence d'échanges suivis entre les chercheurs et les utilisateurs.

D'autres projets se présentent comme des exemples de relations suivies pendant l'élaboration de la recherche. L'analyse de ces exemples montre que certaines de leurs conclusions ont été reprises par le milieu et traduites en politiques d'actions concrètes. Notons que quelques travaux corroborent cette analyse. Dans une recherche évaluative, Glaser et Taylor (1973) arrivent aux mêmes constatations. Selon eux, les projets analysés qui avaient la meilleure qualité générale, la plus grande pertinence face aux objectifs et la plus grande diffusion des résultats, étaient justement ceux qui avaient été élaborés en collaboration étroite avec les non-chercheurs. De même, Coleman (1973) insiste sur la nécessité d'échanges suivis avec les "décideurs" lors de la conception des paramètres de la recherche. Enfin, Lazarsfeld et Greitz (1975, p. 144) croient à l'utilité des échanges entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche pour traduire les conclusions de la recherche dans un plan d'action réaliste.

Le mandataire

Lorsqu'on compare les recherches qui ont eu des suites concrètes repérables avec celles qui ont été reléguées aux oubliettes, on constate qu'elles diffèrent en fonction de leur mandataire. Dans le cas de recherches qui ont eu un impact, elles ont été conduites à la demande expresse d'un secteur de l'organisation pour analyser ou étudier un problème à partir de balises codifiées: Le chercheur avait toute liberté dans l'aménagement de la recherche, mais les buts et les bornes étaient déterminés. Dans le cas des recherches ayant un peu d'impact, le cheminement était inversé: Le chercheur proposait alors une recherche que l'organisation faisait ensuite sienne.

Les recherches élaborées principalement par les chercheurs une fois qu'elles étaient terminées tombaient pour ainsi dire dans le vide: Il n'y avait pratiquement personne pour prendre en charge l'application des recommandations ou des lignes de fond de la recherche. Il faut noter que les chercheurs interviewés voyaient le rôle du chercheur comme étant principalement d'explorer la réalité et d'avancer des hypothèses d'interprétation, en plus de proposer certaines avenues de changement. Selon eux, comme le chercheur avait "peiné" pendant de nombreux mois pour produire une étude acceptable, il sentait alors le besoin de se "distancer" quelque peu de son produit.

Il est plutôt rare de rencontrer des chercheurs qui soient aussi des animateurs et des entrepreneurs, c'est-à-dire des individus capables de mettre en branle une intervention et d'en assurer le développement. Quelqu'un d'autre doit prendre la relève pour rendre les résultats de la recherche opérationnels.

Celui qui doit prendre la recherche là où le chercheur l'a laissée, c'est le mandataire. C'est lui qui doit répondre à des questions comme: "Que fait-on avec les résultats de la recherche? A-t-on un plan d'implantation?" Le mandataire devrait connaître les *cibles* de son action. En d'autres termes, il devrait déterminer à qui s'adressent principalement les résultats de la recherche et proposer une stratégie pour rejoindre les agents à impliquer dans l'implantation, la consolidation ou la révision des politiques.

Quel devrait être le niveau hiérarchique du mandataire? Dans l'organisation étudiée, le mandataire n'était pas la direction générale mais un responsable de secteur de rang hiérarchique intermédiaire.¹¹ Ainsi, plusieurs recherches dépassaient largement les domaines spécifiques des responsabilités du secteur, suscitant, comme on l'a mentionné plus haut, certains remous.

Pendant qu'on effectuait cette analyse, on débatait la question du rattachement administratif de l'unité de recherche. Devait-on la laisser où elle se trouvait ou bien la placer au niveau de la direction générale? Après discussion, lors de la restructuration des services pédagogiques, la

recherche demeura rattachée au même secteur d'activité, lequel était devenu, entre temps, une unité administrative de niveau hiérarchique plus élevé.

Il est trop tôt, au moment d'écrire ce texte, pour juger de la valeur de cette décision. Il semblerait, toutefois, que l'utilisation effective des résultats des recherches dépend souvent du niveau hiérarchique de l'administrateur qui l'a commandée. Si la recherche est demandée par un haut officier, les chances d'utilisation seraient meilleures (Lazarsfeld & Greitz, 1975, p. 179). Le livre vert sur la politique de recherche au Québec s'interroge sur l'opportunité de rapprocher le secteur de recherche au niveau hiérarchique où les décisions importantes sont prises (Gouvernement du Québec, 1979, pp. 97-98).¹²

Diffusion et appropriation de la recherche

Dans plusieurs cas où des recherches avaient été entreprises, l'organisation concernée a agi comme si les résultats étaient tellement importants, qu'ils finiraient par s'imposer d'eux-mêmes. On ne comptait pas suffisamment sur le sentiment d'indifférence devant la publication officielle des recherches, même de celles touchant des problèmes importants. Souvent, on entendait dire "une recherche de plus! mais à quoi, à qui va-t-elle servir?" Ainsi, bien que généralement les sujets aient été importants,¹³ l'accueil qu'on leur réservait était plutôt froid.

Selon plusieurs répondants, la stratégie de présentation des résultats des recherches serait à revoir. On a procédé habituellement comme s'il n'existait qu'un seul chemin: la présentation de la recherche au Conseil des commissaires pour information. Signalons, toutefois, que même si l'impact à l'intérieur de l'organisation était souvent faible, cette méthode s'était avérée rentable face à l'impact à l'extérieur. Etant donné la présence de journalistes lors des séances publiques de la commission scolaire et la remise des rapports à plusieurs agences d'information, l'organisation s'assurait efficacement, et à peu de frais, d'une diffusion rapide des principales conclusions des recherches. Au moins deux des recherches étudiées réussirent même à atteindre la première page ou l'éditorial d'un influent journal francophone. Ainsi, selon ces mêmes répondants, l'organisation ne devrait pas négliger cet aspect de la diffusion des acquis des recherches.

Les personnes interviewées insistent cependant, pour que l'organisation n'ait pas une seule forme de diffusion des résultats des recherches. Elles affirment que le mode de présentation habituellement employé ne rejoint pas ceux-là mêmes que l'on aimerait voir impliqués. Quelle influence une recherche a-t-elle — si elle est discutée au niveau des instances politiques dans le cadre formel des délibérations du Conseil des commissaires? Selon elles, le mandataire devrait diffuser les résultats des recherches en employant les stratégies diversifiées selon les catégories d'utilisateurs éventuels.

Puisqu'il est question de recherche appliquée, celle-ci se justifie par des questions pratiques auxquelles on veut répondre. C'est dire qu'il faut déterminer quelles questions doivent être objets d'investigation. Pourquoi et pour qui sont-elles importantes? Que vise-t-on comme amélioration acceptable de la situation et enfin, comme on l'a déjà noté, qui doit prendre en charge les changements envisagés? Prenons, à titre d'exemple, le cas hypothétique d'une étude sur l'abandon scolaire. Pourquoi (et pour qui) l'abandon scolaire est-il problématique? Est-ce assez important pour que l'on en recherche les causes? Que vise-t-on en étudiant ce phénomène? Quelle amélioration du taux d'abandon cherche-t-on? Les changements à introduire sont-ils du ressort des principaux d'école, des enseignants ou des services de la commission scolaire?

Dernièrement, l'organisation concernée a commencé à s'interroger sérieusement sur la nécessité d'établir un "catalogue" des cibles et des stratégies de diffusion lors de la production de nouvelles recherches. L'analyse des projets démontre, par ailleurs, que lorsqu'on est descendu avec le produit vers les utilisateurs, leur expliquant la pertinence des résultats et leur utilité dans une perspective de changement, l'accueil a généralement été plus enthousiaste.

L'enthousiasme n'est cependant pas une garantie d'actions entreprises ultérieurement dans le milieu. Pour que la diffusion dépasse le simple niveau des acquis de connaissance, les résultats des recherches ne doivent pas être étrangers aux préoccupations des utilisateurs éventuels. Il apparaît donc nécessaire de procéder à une analyse préalable des besoins pour faciliter l'*appropriation* de la recherche par les utilisateurs.

Sans cette analyse, les résultats de la recherche arriveront, selon l'expression de certains, comme "un cheveu sur la soupe," ayant alors peu d'influence sur les situations à améliorer. Lorsque l'on ne reconnaît pas l'utilité des résultats en recherche, on est porté la plupart du temps à s'en désintéresser et à n'y voir qu'un exercice futile et coûteux. Le mandataire ne devrait pas alors commander des recherches sans s'assurer qu'elles répondent à des besoins de base de l'organisation. Ainsi, il lui sera plus facile, suite aux conclusions de la recherche, de développer un plan efficace d'implantation des changements préconisés.

CONCLUSION

Les pages précédentes ont voulu résumer plusieurs considérations que l'analyse de la pratique de la recherche, dans une organisation scolaire de grande taille, a permis de dégager. En comparant les recherches qui ont abouti à des actions concrètes à celles qui ont abouti aux rayons de bibliothèque, on a constaté qu'il fallait être attentif au processus même de production de la recherche. En plus des difficultés entre chercheurs et administrateurs, décrites déjà dans plusieurs travaux, on a pu identifier aussi la nécessité de cerner les besoins auxquels la recherche pourrait

répondre, de déterminer les personnes-cibles des interventions, d'avoir un mandataire reconnu et, enfin, d'élaborer conjointement avec les intéressés les diverses étapes de la recherche. Les analyses effectuées tendent à montrer que l'on doit respecter ces conditions pour s'attendre à une utilisation efficace des acquis de la recherche.

Ce texte ne prétend pas apporter un point de vue définitif sur l'impact de la recherche appliquée en milieu scolaire. Il soulève en fait plus de questions qu'il n'en résout : Son intention était simplement d'ouvrir une voie qui mériterait d'être explorée ultérieurement en utilisant d'autres stratégies ainsi que des moyens matériels plus considérables.

On pourrait aussi avoir l'impression, par exemple, que ce texte considère la recherche appliquée comme une réalité simple, homogène, alors qu'en fait, il existe plusieurs types de recherche appliquée et, en plus, ces types ne sont pas toujours purs. On ne fait pas dans le texte de distinction entre ces différents types, leurs processus de production particuliers, et leur impact respectif. Sans compter qu'une telle spécification aurait ajouté une dimension supplémentaire à l'analyse, l'intérêt principal de cette étude portait principalement sur les conditions les plus générales liées à une utilisation des acquis de la recherche appliquée. Or, l'analyse qualitative de l'impact de l'ensemble des projets a effectivement mis en évidence l'existence de certaines conditions générales du processus même de production, et ce, peu importe le type de recherches.

Peut-on conclure que le comportement de l'organisation étudiée est représentatif de l'ensemble des organisations scolaires du Québec et d'ailleurs, permettant alors aux conclusions de l'étude d'être généralisées ? Il est difficile de se prononcer car l'organisation en question n'est pas représentative tout court : Sa grande taille fait d'elle un cas exceptionnel même au Canada. Les conclusions de cette étude pourraient néanmoins s'appliquer aussi aux organisations de moindre taille, car le processus de production et d'appropriation de la recherche ne devrait pas différer essentiellement. Cependant, comme on peut s'en douter, ce processus est, dans les organisations plus petites, beaucoup moins complexe : La distance entre les utilisateurs éventuels, les administrateurs et chercheurs, est moindre. Même si, comme c'est le cas au Québec, la grande majorité des commissions scolaires n'ont pas un secteur de recherche établi et font souvent appel à des contractuels externes — ce qui, semble-t-il, aurait en soi moins d'impact sur les décisions (Van de Vall, 1975)¹⁴ — les niveaux hiérarchiques étant réduits, la production et l'appropriation de la recherche devraient être rendues plus faciles.

Notons encore que l'insistance de cette étude sur le processus de production de la recherche ne diminue en rien l'importance de certains phénomènes organisationnels comme la résistance de la part des administrateurs à l'acceptation de conclusions de recherche contraires à leurs valeurs. Cette résistance s'est effectivement manifestée dans le cas d'au moins trois recherches, lesquelles furent, à divers degrés, mises de côté.

Cette étude veut surtout montrer que, même sans la résistance des administrateurs — ou bien celle des politiciens que nous avons passée sous silence — l'impact des recherches serait amoindri si, s'occupant exclusivement de la qualité scientifique du produit, on négligeait le processus même de son élaboration et de l'appropriation des résultats.

NOTES

L'auteur remercie sincèrement pour leurs commentaires et suggestions: MM. Guy Bourdeau, Gilles Goulet, et Jean-Jacques Paquet de la Commission des écoles catholiques de Montréal, J. G. T. Kelsey de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Colombie Britannique, et André Pelletier de l'Ecole nationale d'administration, Université du Québec. L'auteur remercie tout particulièrement M. Marcel Ouellet de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, pour avoir révisé la version finale de cet article.

¹ Ce type de recherche est appelé indistinctement "policy research" (Coleman, 1972); "decision-oriented" (Tukey, 1960); "public-knowledge" ou encore "policy-action knowledge" (Ford, 1977). On utilisera exclusivement ici le terme de "recherche appliquée" pour éviter l'utilisation d'une périphrase française. Notons que le modèle de recherche appliquée, épousé par l'auteur se rapproche du "enlightenment model" de Street et Weinstein (1975): la présentation par le chercheur du plus grand éventail de perspectives et de solutions afin de bien éclairer le processus de prise de décision.

² Aspirations scolaires et orientations professionnelles des étudiants. Cette recherche longitudinale dure depuis déjà bientôt 8 ans. Notons qu'elle est en fait plus que de la recherche appliquée. Elle peut être aussi considérée comme "orientée sur une discipline" ("discipline-oriented," Coleman, 1972).

³ La plupart du temps, ces rapports ont été élaborés par des chercheurs internes au MEQ. Le livre vert québécois sur la politique scientifique identifie ces travaux comme étant parmi les meilleures études de sociologie de l'éducation au Québec (Gouvernement du Québec, 1979, p. 84).

⁴ L'intérêt accru pour la recherche appliquée s'explique peut-être par d'autres facteurs. Gelfand (1975) voit cet intérêt découler de la nécessité de trouver des nouvelles positions pour les diplômés universitaires traditionnellement employés comme professeurs. Aussi, il ne faut pas négliger le fait que pour quelques uns, la recherche dans une organisation non-universitaire — s'attaquant à des problèmes du "monde réel" — peut s'avérer très satisfaisante (Tuchfeld, 1976).

⁵ Les données concernant le programme de subvention du MEQ aux commissions scolaires ont été fournies par M. Maurice Goulet, du Service de recherche et expérimentation.

⁶ Comme on vient de le noter, on ne connaît pas le montant non-subventionné de la recherche pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec. Si on applique le même procédé de calcul que dans le livre vert, à savoir doubler le montant de subventions officielles (Gouvernement du Québec, 1979, p. 219), ce montant est de l'ordre d'environ 1,1 million de dollars.

⁷ Intra-service: le problème concerne particulièrement un secteur de l'organisation; trans-service: le problème est global et concerne plus d'un secteur de l'organisation.

⁸ L'auteur avait présenté un mémoire au comité de restructuration sur la place que l'on devrait accorder à la recherche dans cette organisation.

⁹ On peut ajouter encore d'autres explications. Par exemple, il se peut que l'on essaie d'évaluer les variables les moins pertinentes, i.e., le changement affecte d'autres variables que celles que l'on mesure ou que le délai entre l'intervention et la mesure ne soit pas suffisamment long (voir Angrist, 1975; Crespo, 1975; Lazarfeld & Greitz, 1975).

- ¹⁰ Les cibles peuvent être soit celles influencées ou aidées par les résultats de la recherche, soit celles qui auront à prendre des décisions face à ces résultats (Lazarsfeld & Greitz, 1975, p. 80).
- ¹¹ Quoiqu'en pratique, il était responsable d'un secteur plus important, que certains autres secteurs de rang hiérarchique supérieur.
- ¹² Dans le cas de recherches descriptives, explicatives ou évaluatives répondant à des besoins d'un secteur donné de l'organisation, il ne serait pas nécessaire de les faire exécuter par une unité rattachée à un haut niveau hiérarchique de cette organisation. Par contre, pour les recherches d'envergure qui dépassent le cadre strict d'un service donné, il semblerait nécessaire que l'unité de recherche soit placée assez haut dans la structure ou qu'elle détienne le mandat de la recherche de la direction générale. Notons qu'à la Commission scolaire régionale de Chambly, il existe un service de recherche et planification. Cette situation fait exception, cependant au Québec. Il est assez significatif que le directeur de ce service croit déceler un impact supérieur à celui que l'on peut trouver dans l'organisation étudiée. Toutefois, il faudrait vérifier cette affirmation.
- ¹³ L'intérêt que la recherche produite par cette organisation scolaire suscite à l'extérieur est souvent supérieur à celui suscité à l'intérieur. Les éditions s'épuisent très vite en raison des nombreuses demandes venant de l'extérieur.
- ¹⁴ Cette opinion n'est cependant pas partagée par d'autres (voir Gross, Giaquinta, & Bernstein, 1971, p. 24-25; French & Bell, 1973, p. 148).

REFERENCES

- Angrist, S. S. Evaluation research: Possibilities and limitations. *The Journal of Applied Social Behavior*, 1975, 11, 75-92.
- Coleman, J. *Policy research in the social sciences*. Morristown, N.J.: General Learning Press, 1972.
- Coleman, J. Ten principles governing policy research. *Footnotes*, 1973, 1(3). (Cité par Lazarsfeld & Greitz, 1975, p. 140).
- Crespo, M. *L'hypothèse de l'intermédiaire dans l'intervention en milieu économique faible*. Manuscrit inédit, Montréal, CECM, 1975.
- Davis, J. A. On the remarkable absence of nonacademic implications in academic research: An example from ethnic studies. In N. J. Demerath III, O. Larsen, & K. F. Schuessler (Eds.), *Social policy and sociology*. New York: Academic Press, 1975.
- French, W. L., & Bell, C. H. *Organizational development*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall, 1973.
- Ford, T. R. The production of social knowledge for public use. *Social Forces*, 1977, 56, 504-518.
- Gelfand, D. E. The challenge of applied sociology. *The American Sociologist*, 1975, 10, 13-18.
- Glaser, E. M., & Taylor, S. H. Factors influencing the success of applied research. *American Psychologist*, 1973, 8, 140-146.
- Gouvernement du Québec. *Pour une politique québécoise de la recherche scientifique*. Québec: Editeur Officiel, 1979.
- Gouvernement du Québec. *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*. Québec: Editeur Officiel, 1964.
- Gross, N. J. G., & Bernstein, M. *Implementing organisational innovations*. New York: Basic Books, 1971.
- Lazarsfeld, P. F., & Greitz, J. *An introduction to applied sociology*. New York: Elsevier, 1975.

- Morin, C., & Ross, V. *Le programme de subventions de la D.G.P.D. à la recherche-expérimentation dans les commissions scolaires: Analyse et propositions*. Québec: Ministère de l'Éducation, Service général des moyens d'enseignement, 1978.
- Oberschall, A. (Ed.). *The establishment of empirical sociology: Studies in continuity, discontinuity and institutionalization*. New York: Harper and Row, 1972.
- Rossi, P. H., & Wright, S. R. Evaluation research: An assessment of theory, practice and politics. *Evaluation Research*, 1977, 1, 5-51.
- Rossi, P. H., Wright, J. D., & Wright, S. R. The theory and practice of applied social research. *Evaluation Quarterly*, 1978, 2, 171-191.
- Street, D., & Weinstein, E. A. Problems and prospects of applied research. *The American Sociologist*, 1975, 10, 65-72.
- Tuchfeld, B. S. Putting sociology to work: An insiders' view. *The American Sociologist*, 1976, 11, 188-192.
- Tukey, J. M. Conclusions versus decisions. *Technometrics*, 1960, 2, 423-433.
- Van de Vall, M. Utilization and methodology of applied social research: Four complementary models. *The Journal of Applied Behavioral Science*, 1975, 11, 14-38.

Manuel Crespo est professeur agrégé dans la section d'administration scolaire de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, Montréal, Québec H3C 3T3.